

Structurer la fonction conformité et contrôle interne d'une société de gestion

Programme de formation

Objectifs pédagogiques

- Maîtriser les fondamentaux d'un dispositif de contrôle interne pertinent, adapté et efficace
- Mettre en place des mesures d'atténuation
- Gérer les sanctions éventuelles

Description / Contenu

DÉFINIR LES NOTIONS DE CONFORMITÉ ET DE CONTRÔLE INTERNE

- La définition du contrôle interne et de la conformité
- Le référentiel de contrôle interne du Committee Organizations of the Treadway Commission (COSO)
- Les objectifs du contrôle interne et de la conformité

LES PILIERS D'UN PROGRAMME DE CONFORMITÉ

- Organisation et gouvernance
 - Engagement de l'instance dirigeante
 - Fonction conformité et RCCI (rôles, responsabilités)
 - La fonction de la gestion des risques
 - L'audit interne
 - Les collaborateurs
- Les mesures de prévention et de détection

CARTOGRAPHIE DES RISQUES (IDENTIFIER, ÉVALUER ET HIÉRARCHISER LES RISQUES)

- Le choix des approches
- Étapes de réalisation d'une cartographie des risques
- Feuille de route et mise en place des mesures de prévention et de détection

Cas Pratique 1 : Élaboration de la cartographie d'un scénario de risques (à choisir parmi l'une des thématiques du rapport FRA-RAC)

STRUCTURER LE CONTRÔLE INTERNE

- Les contrôles opérationnels
- Les contrôles permanents
- Les contrôles périodiques

Cas Pratique 2 : Élaboration de contrôles de premier niveau et d'indicateurs pertinents

LES ACTIVITÉS DE CONTRÔLE PERMANENT ET PÉRIODIQUE

- Définition d'un plan de contrôle permanent et périodique
- Établir des contrôles de second niveau efficaces
- Analyser et partager les résultats
- Amélioration continue du dispositif

Cas Pratique 3 : À partir de la cartographie réalisée (cas pratique 1), élaborer le plan de contrôle permanent

IDENTIFIER LES ACTEURS EXTERNES DU CONTRÔLE

- Les commissaires aux comptes
 - Les dépositaires
 - Les autorités compétentes
-

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION :

- Un questionnaire d'évaluation des acquis mesurant l'atteinte des objectifs pédagogiques est proposé en fin de formation.
- Un questionnaire "à chaud" évaluant la satisfaction globale est envoyé une heure après la formation.
- Un questionnaire "à froid" portant sur la mise en œuvre des acquis est envoyé 2 mois après la formation.

ACCESSIBILITÉ DE NOS FORMATIONS AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

L'équipe de l'Académie France Invest est formée à l'accueil d'un public en situation de handicap et est en lien avec les différents réseaux partenaires ([AGEFIPH](#), [CAP EMPLOI](#) et [MDPH](#)).

Pour permettre aux personnes en situation de handicap de suivre nos formations dans les meilleures conditions, l'équipe de l'Académie France Invest se tient à leur disposition pour trouver la solution adaptée à chaque situation et anticiper les aménagements nécessaires.

Public visé

- Toutes les personnes employées par une institution financière.

Prérequis

- Pour suivre efficacement cette formation, les participants devront travailler au sein d'une société de gestion.

+ pédagogiques

- Une approche pratique tirée de cas réels
- Un support pédagogique sera mis à disposition des participants.

Intervenant

- Jonathan Vetillard, Vice Président, Compliance Consulting, Kroll

Nos formateurs sont recrutés conformément aux spécifications mentionnées pour chaque formation. Ce sont des professionnels en activité et/ou des experts dans leur domaine. Ils utilisent des méthodes et outils appropriés aux formations qu'ils dispensent et adaptent leur pédagogie au public accueilli.

Informations pratiques

- Participants : 16 maximum
- Durée : 1 jour (7 heures)
- Horaires : 9 h / 17 h 30
- Déjeuner offert
- Lieu : Paris

Tarifs

- 1 209,00 €HT* / 1 019,00 €HT**

(*) Tarif pour les non membres France Invest

(**) Tarif pour les membres France Invest

Renseignements

- Tél. : 01 47 20 62 67
- Mail : formation@franceinvest.eu

Dernière mise à jour du programme : 19/11/2024